

Siège Social

295 boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
Coulounieix-Chamiers

Adresse postale : CS 10250
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
Tél. : 05 53 35 88 88

accueil@dordogne.chambagri.fr

Coulounieix-Chamiers, le 11 juillet 2022

Monsieur le Président
Communauté de Communes
Dronne et Belle
Pôle Développement Territorial
139, rue d'Hippocrate
ZAE Pierre Levée
24 310 BRANTOME EN PERIGORD

V/Réf. : dossier suivi par Mme Annabelle CARLIER
N/Réf : NCV/SL
Dossier suivi par Sandra LAVAUD
email : sandra.lavaud@dordogne.chambagri.fr

Objet : Procédures d'adaptation du PLUi-H de Dronne et Belle

Copie à :

- Mr Serge SOLEILHAVOUP : DDT-SCAT
- Mme Valérie BOUSQUET : DDT-SCAT
- Mr Julien BONDUE : DDT-SUHC
- Mme Geneviève PRADES : DDT-SETAF
- Mme Corinne STRADY : DDT-Délégation Territoriale du Périgord Vert

Monsieur le Président,

En date du 14 juin 2022, vous nous avez transmis (par courrier) pour avis, les arrêts-projets d'évolution du PLUi-H de Dronne et Belle et nous vous en remercions.

Ces arrêts projets portent sur plusieurs procédures :

- Sept révisions allégées pour motif économique :
 - o Révision allégée n°2 de Brantôme en Périgord – secteur de Font-Vendôme : extension d'une zone UY et réduction de la zone N pour permettre le développement de l'entreprise PVDL.
 - o Révision allégée n°3 de Mareuil en Périgord – secteur Terre Blanche : création d'une nouvelle zone UY et réduction de la zone N pour permettre le développement de l'entreprise « La métallerie de la Belle ».
 - o Révision allégée n°4 de Mareuil en Périgord – secteur « Bourg Nord » : création d'une nouvelle zone UY et réduction de la zone N pour permettre le développement de l'entreprise « Garage Bouet ».
 - o Révision allégée n°5 de Mareuil en Périgord – secteur « Chez Marot » : création d'une nouvelle zone UY et réduction de la zone N pour permettre le développement des entreprises artisanales de taille de pierre et de céramiste déjà présente sur le site.

- Révision allégée n°6 de La Rochebeaucourt et Argentine – secteur route de Bonneuil : extension de la zone UY et réduction de la zone N pour permettre le développement de l'entreprise de menuiserie / ébénisterie Rougie & Fils Agencement.
 - Révision allégée n°7 de Champagnac de Belair – secteur Pont Sud : extension de la zone UY et réduction de la zone A pour permettre le développement de l'entreprise Saint Michel.
 - Révision allégée n°8 de Brantôme en Périgord – secteur de Francillou (commune déléguée de St Crépin de Richemont) : extension de la zone UY existante et réduction de la zone N pour permettre le développement de l'entreprise Voyages Vallade.
- Une déclaration de projet pour motif d'intérêt général avec mise en compatibilité du PLUi-H concernant la carrière à ciel ouvert exploitée par OMYA sur la commune de La Rochebeaucourt et Argentine.
 - Une modification de droit commun en vue de modifier et supprimer les emplacements réservés, de clarifier certains points du règlement écrit, de modifier certaines OAP et de faire évoluer le règlement graphique par une réduction de surfaces constructibles.
 - Une modification simplifiée afin de corriger des erreurs matérielles dans le zonage réglementaire, d'ajouter des bâtiments susceptibles de changer de destination et d'ajouter des éléments de petit patrimoine.

Après étude des documents par le Département Dynamiques Environnementales et Foncières et selon des critères techniques d'analyse, nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces projets.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre sous format numérique la version exécutoire du PLUi-H de Dronne et Belle.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Président,



Jean-Philippe GRANGER